

# PROJET EDUCATIF DES ECOLES COMMUNALES DE LA VILLE DE SPA

*Écoles fondamentales de Nivezé et Creppe*

*Enseignement artistique à horaire réduit – Académie René Defossez*

Voté par le conseil communal en séance du 25 mai 2009

## **Citoyenneté responsable**

Les écoles communales, proches du citoyen, sont démocratiques : gérées par des responsables élus, elles s'efforcent de répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation.

Elles encouragent le jeune à participer à la construction d'une société démocratique et l'amène à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté.

Elles sont le point de rencontre, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants.

Respectueuses de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, elles sont des écoles de tolérance refusant tout endoctrinement : elles s'enrichissent de l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes.

## **Respect des droits de l'enfant**

Les écoles communales, respectueuses des droits de l'enfant, prennent en charge le développement de sa personne dans sa totalité. Elles visent à son mieux-être affectif, physique et intellectuel.

La gestion dynamique des écoles génère une qualité de vie qui privilégie l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, l'ouverture d'esprit, l'esprit critique, la curiosité intellectuelle, le respect des différences.

Le dialogue, le débat d'idées, la collégialité, suscitent la motivation nécessaire pour atteindre ces objectifs.

L'erreur ne sera plus sanction mais au contraire source de défis, d'ajustements, de dépassement de soi et de progrès.

## **Maîtrise des savoirs et des compétences de base**

Les écoles communales s'engagent à amener les enfants qui leur sont confiés à la maîtrise des savoirs et des compétences de base ayant pour chacun d'eux la plus haute ambition, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place plus active dans la vie économique, sociale et culturelle

## **Egalité des chances**

Les écoles communales, ouvertes à tous, refusent toute sélection sociale ou économique : elles réservent une sollicitude équitable à tous les enfants qui lui sont confiés.